

femmes d'ici

NOV. 1982 VOL. 17 no 3



- priorités d'actions
- femmes collaboratrices

- marguerite bourgeois
- éducation des adultes

SOMMAIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédaCTRICE en chef
Louise P.-Pilon
rédaCTRICES
Eliane Pelletier
Thérèse Nadeau
Françoise Lehouillier
Use Raquette
secrétaire-coordonnatrice
Huguette Dalpé

COLLABORATRICES

Lise Raquette
Lucie Bélanger
Janine Larose
Pierrette Lambert
Lise Girard-Leduc
Lise Houle
Madeleine Bienvenue
Andrée Riverin-Charbonneau
Fernande Richard
Michelle Ouellet
Christiane Bérubé-Gagné

photos
Huguette Dalpé

illustrations
Francyne Lessard

PAGE COUVERTURE

Annette Joubert

RESPONSABLE DU TIRAGE

Lise Gratton

Abonnement
1 an (10 numéros) \$10,00

Dépôt légal
Bibliothèque nationale à Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0705-3851

Courier de deuxième classe
Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de
l'Imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de
l'Association Féminine d'Éducation
et d'Action Sociale
180 est, Dorchester, Suite 200
Montréal, Québec
H2X 1N6
Tél.: 866-1813



La reproduction des articles, photos ou illustrations publiés dans la revue est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Editorial / Lise Raquette	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Lucie Bélanger	4
Bouquin / Thérèse Nadeau, Françoise Lehouillier	5
Courrier /	5
Ménopause / Louise Picard-Pilon	6
Consommation / Janine Larose	6
En vrac / Françoise Lehouillier	7
Les régions se racontent / Pierrette Lambert	8
Nouvelles de l'Association / Lise Girard-Leduc	9
priorités d'actions aféas Lise Houle	10
ces cadeaux qu'on offre Madeleine Bienvenue	13
place aux légumes de saison Thérèse Nadeau	14
Marie-Reine Laberge-L'A.F.C. Andrée Riverin-Charbonneau	15
Marguerite Bourgeoys, une femme réussie Fernande Richard	16
réactions de l'aféas au rapport de la commission Jean Michelle Ouellet	17
livre blanc sur l'éducation Louise Picard-Pilon	18
jeûner, un festin de bienfaits Christiane Bérubé-Gagné	19

N.D.L.R.: Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.

ERRATUM

Dans le numéro de septembre dernier, chronique "Courrier", où nous avons publié une lettre de Mme Lise Fontaine, on aurait dû lire au deuxième paragraphe, septième ligne: "je déplore que vous n'ayiez pas eu le courage de ne pas attribuer de prix" et non "je déplore que vous n'ayiez pas eu le courage d'attribuer de premier prix". Mme Fontaine signifiait par là que l'équipe de rédaction aurait dû s'abstenir d'attribuer des prix, ce qui a malheureusement échappé à la secrétaire de l'équipe au moment où elle dactylographiait le texte pour le présenter à l'équipe.

NOMINATION

Mme Cécile Boily, présidente de la région du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais, a été nommée pour siéger au bureau des agronomes de l'Office des Professions du Québec. Toutes nos félicitations!

DU SEXISME... À FAIRE FRÉMIR

Par *Lise Raquette*



Depuis quelques années, le Conseil du Statut de la Femme a entrepris de sensibiliser la population au problème du sexisme dans la publicité et de dénoncer officiellement les messages publicitaires sexistes par le biais de l'attribution du prix Déméritas. Cette année, le Conseil accordait également un prix et des mentions Eméritas pour les messages les moins sexistes, les plus améliorés.

J'étais présente, en juin dernier, à la remise des prix et j'ai eu l'occasion de visionner un imposant montage d'annonces publicitaires qui avaient été dénoncées par le public, dans le cadre du concours.

Ces annonces étaient soit d'un sexisme très subtil, stéréotypé, soit d'un sexisme très évident, même choquant, celui de la "femme-objet".

Les quelques centaines d'hommes et de femmes qui circulaient parmi ces nombreux panneaux y allaient de leurs commentaires qui se résument à peu près à ceci: "Je n'avais jamais remarqué... je ne pensais pas que c'était à ce point là... ça n'a pas d'allure... c'est dégueulasse... c'est énervant..." et j'en passe.

J'en avais le coeur à l'envers de constater à quel point le corps de la femme est utilisé partout: tant pour promouvoir les outils, les espadrilles, les équipements sportifs, que la machinerie lourde, les appareils audio-visuels, les photocopieuses, et tout et tout, et de toutes les façons. Je n'en croyais pas mes yeux, et pourtant je me dis sensibilisée...

Que dire aussi des messages situant les femmes et les hommes dans des rôles figés, stricts, stéréotypés: les unes faibles, soumises, dévouées; les autres forts, autoritaires, exigeants. De ces types de messages, il en pleut...

Je dis bravo au C.S.F. pour avoir entrepris une telle campagne. Il était temps que quelqu'un passe à l'action et dénonce officiellement de si fortes tendances à perpétuer les rôles traditionnels et à utiliser le corps de la femme à toutes les sauces.

Mais le C.S.F., seul, n'ira pas très loin. Il faut l'appui, la participation de toutes les femmes. Même s'il y a de l'amélioration, il ne faut pas croire la partie gagnée. Déjà, dans les discussions sur le sujet, on nous dit qu'on exagère, que c'est mieux qu'avant, qu'on n'a plus raison de se plaindre. Croire trop vite à un revirement de la situa-

tion serait nous empêcher de voir tout ce qu'il reste à faire, et c'est dangereux.

Il s'agit en effet de changements trop profonds pour que la victoire soit facile. Depuis des générations, nous sommes habituées à voir les choses de cette façon, ou plutôt, nous ne les voyons même pas.

Ne faut-il pas être attentives, observatrices pour détecter l'aspect sexiste d'une annonce, d'un message? La plupart de nous feuilletons les revues sans trop remarquer, entendons les commerciaux de la télévision d'une oreille distraite, les voyons d'un oeil plus ou moins critique.

Pourtant, tous ces messages font leur chemin et ont un impact certain sur nos comportements, nos habitudes de consommation. Il suffit d'entendre les enfants et même les adultes véhiculer les chansons ou slogan de certaines annonces pour nous en convaincre. Si ça devient inconsciemment partie de notre langage, qu'en est-il de notre façon de penser, de notre façon d'être?...

Nous sommes d'importantes consommatrices. Pourquoi alors ne pas profiter de l'influence certaine que nous avons pour orienter différemment la publicité?

Les agences de publicité ont besoin des industries, des commerces; ces derniers ont besoin de nous.

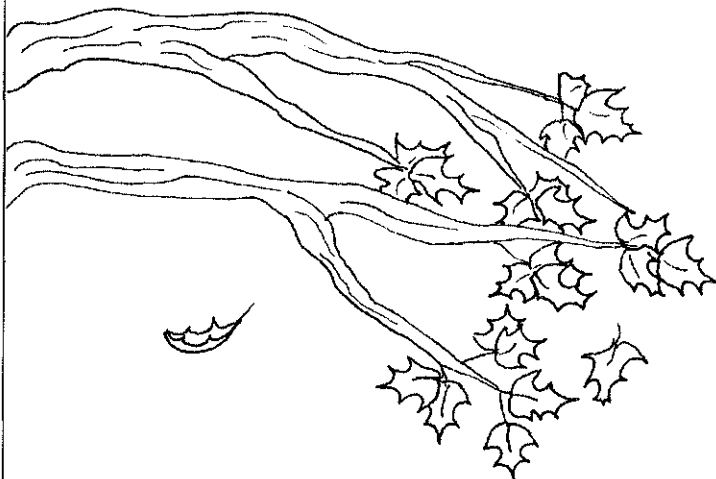
J'ai remarqué, à la remise des prix et mentions, l'intérêt des agences gagnantes et des représentants de compagnies venir, à deux, trois et même 4 personnes, recevoir leur certificat de mérite des mains de la présidente du C.S.F., Mme Bonenfant. Un tel déplacement prouve à quel point ils ont besoin de nous, à quel point ils se doivent de tenir compte de nos remarques.

A nous donc de leur faire entendre nos voix. Pour ce faire, il n'est pas nécessaire d'être agressives, de "grimper dans les rideaux", d'accuser. Il est plus important de parler, de dire ce que l'on ressent comme femmes; plus important d'appuyer les mouvements pour contrer ce type de publicité; plus important d'être attentives, de sensibiliser les autres autour de nous; plus important encore de dénoncer officiellement telle publicité; plus important de persévérer dans l'action, d'exiger le respect de ce que nous sommes.

Avec le temps et les efforts de chacune, ça changera...

MONIQUE

Par Eliane Pelletier



Femme attachante et chaleureuse, elle savait établir et surtout retenir des amitiés. Raffinée, rien de ce qui est beau ne la laissait insensible. Professionnelle irréprochable, éprise de justice, elle n'avait qu'une ambition dans son travail: procurer secours et services aux malheureux, aux moins bien-nantis.

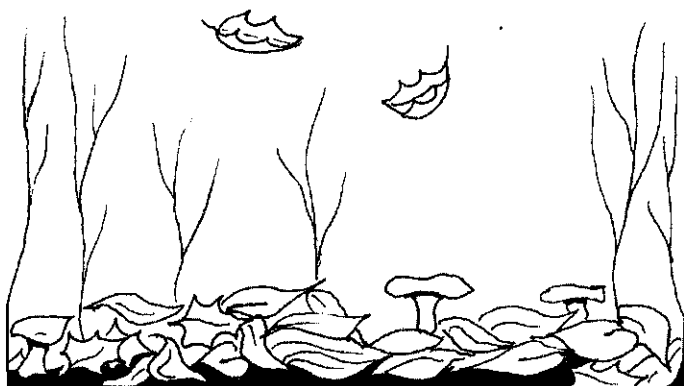
Parler d'elle de cette façon me semble froid et officiel alors que j'ai envie de crier ma peine. J'ai perdu mon amie!

Elle est partie, je ne pourrai pas lui nommer tous ces oiseaux qu'elle voulait connaître. Nous ne discuterons plus des événements et des gens. Nous ne ferons jamais plus ce voyage projeté.

Elle est partie sans avoir eu le temps de voir ma cuisine toute neuve. Maintenant, qui gagnera le sprint de nos courses de ski de fond?

Elle est partie, qui écouterà mes confidences qui m'aidera à trouver des réponses à mes interrogations, qui saura apaiser mes angoisses?

Le silence l'a emportée. Je n'ai personne à qui confier ma peine.



DIRES DES

(1)

Par Lucie Bélanger*

Aujourd'hui, la femme prend le temps de s'arrêter et de s'écouter. Ce retour sur soi ne peut s'effectuer sans une multitude de questions qui demeurent souvent sans réponse. Un groupe de femmes a décidé de corriger cette lacune et d'apporter la réponse à ces questions par le biais de la télévision. La collaboration étroite de Vidéotron (réseau de télévision communautaire) permet la réalisation de l'émission "Dires des femmes". Vidéotron offre son studio et le matériel requis à l'élaboration d'un tel projet subventionné par le gouvernement du Canada (Secrétariat d'Etat, secteur Promotion de la Femme).

La femme joue un rôle de plus en plus actif dans les domaines social, politique, économique et culturel. "La femme et le pouvoir", "La femme, chef de famille", "La femme et son corps", "La santé mentale", "La sexualité", "Les stéréotypes féminins", "La violence", "Solidarité entre Femmes", "L'humour", "L'économie", seront les thèmes présentés à l'intérieur de la série de treize émissions. L'éventail des sujets démontre bien que les femmes de tous les milieux, de toutes les professions (femmes au travail, femmes au foyer), peuvent y reconnaître un intérêt commun quant au contenu de ces émissions. En fait, "Dires de femmes" se veut le reflet de la communauté féminine du Québec. Un des grands objectifs de cette série est de sensibiliser la femme sur sa condition de vie.

La diffusion de cette émission est due à un organisme à but non lucratif qui se dévoue entièrement à la promotion de la femme, soit l'AFEAS. Et c'est peut-être grâce à "Dires de femmes" que les femmes de toutes les couches sociales se rendront compte que ce mouvement est à leur image.

Pour toutes celles intéressées à visionner cette série, des cassettes seront disponibles sur demande au prix de quarante-cinq dollars (45\$) chacune. La diffusion de "Dires de femmes" a débuté le 4 octobre pour se terminer le 1er janvier 1983.

Pour renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec la région de St-Jean, C.P. 252, Longueuil, J4K 4Y3

(1) une émission conçue et réalisée par les femmes de l'AFEAS de la région de St-Jean.

* publiciste de la région

LES RELIGIEUSES AU QUÉBEC

Par **Thérèse Nadeau**

En cette année privilégiée où l'Église a reconnu officiellement les vertus de certaines femmes telles Marguerite Bourgeoys et Mère Marie-Rosé, je vous invite à lire ce volume qui relate l'histoire des communautés religieuses de femmes au Québec.

Dans les premières pages, nous découvrons la présence des religieuses au début de la colonie et nous suivons l'histoire du Québec à travers les premières communautés impliquées en Nouvelle-France. Ces femmes de foi, courageuses, ardentes, infatigables, réussissent à travers les difficultés de l'époque à continuer leurs oeuvres.

Dans la deuxième partie du volume, nous poursuivons l'histoire des autres communautés religieuses qui ont été fondées ici ou qui sont venues s'établir au Québec pour se vouer à l'enseignement, aux soins hospitaliers, au service social, au service du clergé, ou pour être missionnaires ou contemplatives.

Des photos en noir et blanc nous montrent les costumes de différentes congrégations de même que leurs habitations.

On y retrouve aussi des témoignages de femmes heureuses et épanouies qui racontent ce qu'à été leur vie dans le passé et la manière dont elles ont vécu les changements après Vatican II.

Les religieuses ont contribué à l'évolution de notre peuple; elles ont joué un rôle important tout au long de notre histoire. Combien de villages doivent leur vitalité chrétienne à ces femmes au coeur d'apôtre.

Ce volume passionnant m'a rappelé le zèle et le dévouement sans réserve des Soeurs de l'Assomption de la S.V. et les moments merveilleux passés au couvent de St-Germain de Grantham.

Hommages à toutes ces religieuses qui nous ont inculqué le goût de l'idéal!

Les Religieuses au Québec, Lucie Rozon et Diane Bélanger, Ed. Libre Expression, 338 pages, 19,95\$

LA VIE... DES FOIS

Par **Françoise Lehouillier**

La vie... des fois, te fait sourire? La vie te fait pleurer? Des fois, la vie t'emballe? Des fois, elle t'enrage? Tu prends la vie avec un grain de sel? Denise Guénette aussi. Elle le dit avec beaucoup d'humour dans une série de monologues publiés dans son livre "La vie... des fois".

Des textes colorés, rythmés; des textes qui "parlent tout haut". Sous une apparente naïveté et avec l'humour qu'on lui connaît, l'auteure dénonce sans en avoir l'air. Elle lève le voile sur des vérités et elle se rit des incohérences de la vie.

Dans les mots du langage populaire québécois, Denise Guénette exprime d'une manière fantaisiste la réalité quotidienne. Elle met en relief les banalités comme les choses extraordinaires de la vie.

Un livre humoristique d'une grande simplicité qui parle de l'école, des assurances, des quarante ans et de tout ce qui fait que la vie... des fois...

La vie... des fois, Denise Guénette, Les Éditions de la pleine lune, 138 pages, 1980.

À l'équipe de rédaction,

Le facteur vient tout juste de passer et je retrouve la revue Femmes d'Ici dans mon courrier. Je prends donc un moment de détente et je repasse la revue d'un couvert à l'autre. Au début, dans le "courrier", je suis d'abord déçue de constater qu'il y a des personnes qui trouvent la revue incomplète et pleine de "banalités"... moi qui la trouve toujours très intéressante et me fais un devoir de la lire en entier chaque mois; ne trouvant pas que c'est une corvée bien au contraire!

Ce mois-ci, l'article qui a retenu particulièrement mon attention est celui concernant le concours sur la femme au foyer. Je voulais y participer mais au moment où j'aurais dû le faire des circonstances m'ont empêchée.

Comme elle je partage l'idée qu'une femme peut s'épanouir pleinement en faisant de sa vie une pièce d'artisanat qui n'a pas de prix mais qui sera l'héritage le plus précieux laissé à ceux qu'elle aime.

J'aimerais également mentionner que le travail de la femme au foyer pourrait être rémunéré d'une façon indirecte en demandant au gouvernement de réduire l'impôt du conjoint dont l'épouse reste au foyer et demander également que des cours de coupe à plat, couture, artisanat ou art ménager, soient en partie subventionnés afin de permettre aux femmes de se perfectionner afin de fabriquer elles-mêmes vêtements et décorations plutôt que d'acheter à des prix très élevés.

Ce serait à mon avis un moyen de rentabiliser le travail de la femme au foyer et de le revaloriser.

Renée Fluet
Cercle IMotre-Dame-des-Prairies
Région Juliette

Bonjour,

Dans la revue de juin, Mme Robert Lussier nous fait part de son commentaire au sujet de l'article de Madame Eliane Pelletier de mars sur la place de la femme dans l'Église,

Je perçois ici un danger soit que le débat se situe autour du fait que la femme soit ou non admise à la prêtrise.

Il est important que chaque femme soit bien informée pour que l'action à accomplir s'appuie sur du concret. L'éditorial de Madame Lussier à ce sujet dans la même revue est extrêmement intéressant en ce sens que l'information y est positive et nous invite à l'action dans un cheminement positif mais non dans l'extrémisme. Cela n'empêche pas l'humour qui peut aussi être une façon d'informer comme l'a fait Madame Eliane Pelletier.

Je pense que la tolérance est une forme de compréhension ou à tout le moins une porte ouverte pour que de part et d'autre, autant pour les prêtres eux-mêmes que pour les hommes et les femmes, les divergences d'opinions en viennent à converger vers un même but.

Ce que je suis venue dire, c'est qu'il n'y a pas à savoir si nous serons prêtres ou non; ce n'est pas le but.

Comme chrétiens, il n'y a toujours qu'un but. "Aimez-vous" a dit le Christ. Si tous nos cheminements, toutes nos recherches, toute nos informations et toutes nos actions sont faits dans un esprit d'amour les uns envers les autres, je pense que nous prendrons justement une grande place dans l'Église.

Gisèle M. Voyer
Calgary, Alberta

LA MÉNOPAUSE

LES SYMPTÔMES

Par Louise Picard-Pilon

La ménopause proprement dite est le cessation de l'activité des ovaires. Les deux grandes caractéristiques de cette période, reconnues par la médecine actuelle, sont l'arrêt des menstruations et l'apparition des bouffées de chaleur.

La durée de ce malaise peut varier de quelques mois à quelques années. D'autres troubles neuro-végétatifs apparaissent aussi: maux de tête causés par le vin, les sauces ou les alcools variés, jusque là bien tolérés par l'organisme; ballonnements, sans référence alimentaire ou troubles digestifs; vertiges, sensations de fourmillement, d'évanouissement, apparitions de troubles visuels ou auditifs divers.



Hugonotte Ojaïfè

Sur le plan physiologique, on remarque une baisse de l'acuité visuelle, une fatigue presque chronique, une tendance à l'embonpoint et à l'insomnie.

Devant ces malaises ressentis par les femmes, mais non reconnus par la médecine officielle, certains troubles psychiques: dépression, nervosité, irritabilité et agressivité peuvent alors se manifester et se développer.

Un autre phénomène fait aussi surface à cette époque, il s'agit de l'ostéoporose qui se signale sous forme de maux de dos. L'ostéoporose est une réduction progressive de la densité du squelette, due à une perte de calcium des os, qui deviennent alors plus poreux.

Sur un autre plan, la sexualité se modifie, mais ne disparaît pas pour autant. Il ne faudrait surtout pas renoncer à toute activité sexuelle sous prétexte que les choses changent.

Plusieurs malaises énoncés plus haut peuvent être contrôlés par un traitement hormonal approprié, mais aussi par une saine alimentation et des exercices physiques.

Il ne faut cependant pas s'alarmer face à une telle liste de symptômes, car bien entendu, toutes les femmes ne les ressentent pas nécessairement tous ou ne les ressentent pas avec la même intensité. Il importe cependant d'en mentionner le plus possible pour aider chacune à s'y reconnaître.

Tiré du Programme Odyssée - information sur la ménopause. Ce guide, préparé par le Mouvement Hélène de Champlain, est conçu pour des rencontres de groupe. Si la ménopause vous concerne, des rencontres peuvent être organisées chez-vous, il suffit d'en faire la demande au Service de l'Éducation des Adultes de votre région et de mentionner le Programme Odyssée.

CONSOMMATION

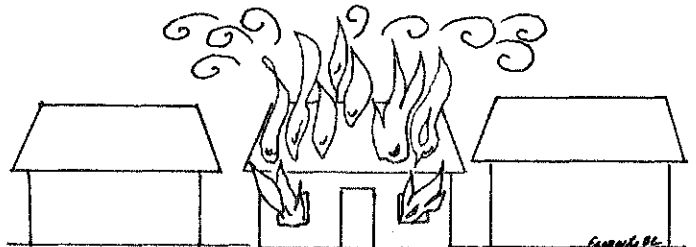
JE ME EN MES BIENS

Par Janine Larose*

Personne n'est à l'abri d'un incendie ou de la visite des voleurs. Vous direz toutes: "je suis assurée mais, de toutes façons, les assurances ne couvrent jamais rien". C'est là que vous pouvez prendre la situation en main. D'abord, précisons que selon la police d'assurance, si vous la lisez bien, l'assuré doit faire la preuve de sa perte. Ce n'est plus le temps quand il y a six pouces d'eau dans la cave, que les murs sont noircis par la fumée et qu'on pleure à chaudes larmes, d'essayer de se souvenir de ce qu'on avait et qu'on n'a plus.

Comment prévenir, à part les doubles serrures et les programmes de prévention des incendies? En préparant, à l'avance, un inventaire de tous ses biens, un dossier contenant: la valeur de reconstruction de la maison, la liste des biens mobiliers avec leur date d'achat et le coût de remplacement (et les factures autant que possible). Des photos aussi, avec des dates. C'est d'autant plus facile à faire qu'on a les objets devant soi. Et puis, il faut penser où le garder ce dossier car si la maison passe au feu...

Oui, je l'admets, c'est un contrat! Y a juste les femmes pour faire ça! Et j'aurais bien aimé que les membres de mon cercle le fassent ce dossier. C'est pourquoi, dans le but de les motiver suffisamment, j'en ai fait un concours. Le conseil d'administration de mon cercle a été tellement emballé par ma présentation qu'il a doublé le montant que je voulais donner en prix.



Le concours

A l'inscription, la participante recevait une pochette contenant toutes la documentation nécessaire pour constituer son dossier (c'était déjà du temps gagné), les règles du concours et la façon dont il serait jugé. Comme il y a toujours une marge entre l'inscription et la présentation finale, spécialement sur un travail de cette importance, je suis fière de dire que j'ai eu 50% de réponses sur les inscriptions. L'expérience fut extraordinaire: toutes ces femmes dynamiques qui prennent leur administration en main et qui ne laissent rien au hasard des conversations avec les courtiers et au bon vouloir des évaluateurs.

Pour celles d'entre vous qui seraient tentées d'organiser ce concours dans leur propre cercle, je suis prête à leur envoyer la documentation car c'est un dossier qui devient tellement important dans les moments douloureux que le travail qu'il exige compte peu et il me ferait grandement plaisir d'y avoir participé. Ma contribution serait si minime comparée au désarroi intense d'une femme qui regarde brûler sa maison... Vous pensez que j'exagère? Parlez-en à celles qui sont déjà passées par là.

* Pour de plus amples informations, vous pouvez écrire à Mme Janine Larose, 2062 Curé Lalande, Mascouche Heights, Québec, JON 1T0

EN VRAC

Par Françoise Lehouillier

MAMAN, PAPA ET LA LOI

Le Conseil du Statut de la Femme vient de produire une nouvelle brochure d'information intitulée "Maman, papa et la loi". Cette brochure, destinée aux futurs parents, renferme toute l'information légale et économique liée à la naissance d'un enfant.

La brochure aborde plusieurs sujets, dont l'enregistrement de la naissance, le nom de l'enfant, les droits des enfants, la succession, l'adoption... On y trouve aussi de l'information concernant le congé de maternité, le congé de paternité et les droits des parents face aux services de santé. Dans la partie centrale du livret, on retrouve un texte traitant du sexisme dans l'éducation des jeunes enfants.

Grâce à la collaboration des Départements de Santé communautaire, cette brochure sera remise aux nouveaux parents, soit au cours prénatal ou à l'hôpital par le service aux accouchées.

CFS, Communiqué de presse, juin 1982

^jrojoç^ON À L'INTENTION DES JEUNES

"Dans la vraie vie, c'est pas pareil", voilà le titre de la nouvelle publication que vient de faire paraître le ministère de la Justice du Québec.

Destinée aux jeunes des secondaires III, IV et V, cette brochure de format magazine est avant tout un instrument de prévention et de sensibilisation concernant le phénomène des agressions à caractère sexuel. L'auteure, France Dupuis, privilégie les notions de respect envers la vie, la personne humaine et le corps humain.

En publiant "Dans la vraie vie, c'est pas pareil", le ministre de la Justice dit espérer que le document contribue à réduire le phénomène de la violence. Son contenu peut être discuté, remis en question, retravaillé et même complété puisque sa fonction principale est d'être utilisée comme instrument de réflexion.

On peut se le procurer en s'adressant à Communication-Québec ou aux directions de Communication du ministère de la Justice à Québec (418-643-5140) et à Montréal (514-873-6743).

Ministère de la Justice, Communiqué d'information, mai 1982

UN SYNDICAT DES FEMMES AU FOYER EN ALLEMAGNE

L'Association syndicale allemande des femmes au foyer mise sur pied il y a trois ans considère le travail au foyer comme une contribution important au produit national brut. Actuellement, l'Association mène une campagne pour la reconnaissance du travail au foyer en tant que profession et, par là, demande l'accès aux programmes de

protections sociales tels que les assurances maladies et accidents, etc...

Environ 10% des membres de cette association sont des hommes.

Femmes d'Europe, no 24, janvier-février 1982

RÉSULTATS DU CONCOURS DÉMÉRITAS-ÉMÉRITAS

Le prix Déméritas 1982, attribué à la publicité la plus sexiste a été mérité par une annonce télévisée pour le soutien-groge et la gaine Playtex. On y voit un mari qui, d'un air de propriétaire, se déclare fier de sa femme parce qu'elle porte des vêtements de base qui mettent en valeur sa poitrine et lui amincissent la taille.



Annonce de l'assouplisseur La Parisienne, un des vainqueurs du prix Éméritas.

Le prix positif Éméritas a été remporté ex-aequo par deux annonces télévisées. Il s'agit de l'annonce de l'assouplisseur La Parisienne, montrant un homme faisant le lavage tandis que sa femme reconduit leur enfant au hockey et l'annonce pour les macaronis Kraft, montrant une famille collaborant à la préparation du repas familial.

Ce concours, marraine par le Comité pour la publicité non sexiste du CSF, visait une sensibilisation de l'opinion publique et de l'industrie publicitaire au sexisme en publicité.

CSF, Communiqué de Presse, juin 1982

LES RÉGIONS SE RACONTENT

RÉGION DK NICOLET

Pierrette Lambert*

La région de Nicolet couvre les comtés de Nicolet, Drummond, Yamaska et Arthabaska. Elle est composée de 4 400 membres réparties dans 46 cercles. La présidente de la région est Mme Janine Bouvet.

La région de Nicolet a toujours privilégié, dans ses objectifs à atteindre, la formation de ses membres. Cette préoccupation nous amène, encore cette année, à investir temps, argent et énergies à la poursuite de cet objectif.

Sessions

Comme chaque année, en septembre, les directrices de secteurs bénéficient de deux jours de sessions où elles s'initient à différentes techniques d'animation, partagent leurs connaissances et leurs expériences et se ressourcent pour bien remplir leur rôle à la région et auprès de leurs cercles.

La région attache également beaucoup d'importance à la formation des responsables locales. Cette année encore, nous leur offrons la possibilité de parfaire leurs connaissances en organisant deux journées d'étude régionales, en août et en janvier.

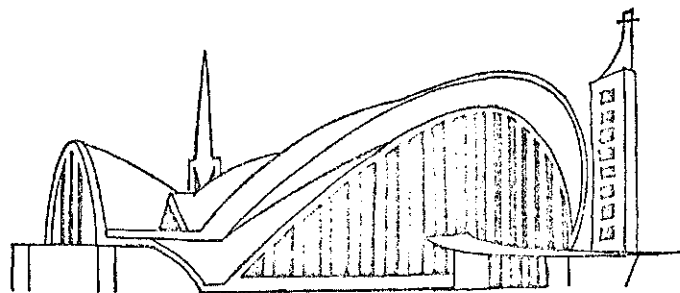
Des mini-sessions, animées par nos dirigeantes régionales, sont offertes dans les cercles et s'adressent non seulement aux responsables mais à tous les membres. Elles visent d'abord à répondre aux attentes et aux besoins particuliers de chaque cercle. Quoique diversifiées dans leur contenu, toutes ces sessions abordent au moins un sujet commun: la formation à l'action sociale.

Des sessions d'un jour se tiendront spécifiquement pour les présidentes de cercles et les agents de pastorale. Des cours de gestion du temps s'inscrivent aussi dans nos projets de formation au cours de l'année. Signalons que trois de nos membres suivent présentement le cours en animation à l'Université du Québec à Montréal.

Nos hommages, mesdames,

La grande majorité de nos membres vit en milieu rural. Depuis quelques années, la région lance une invitation aux femmes rurales pour le concours des personnalités les plus méritantes du monde agricole, organisé par le Conseil régional des Sociétés d'Agriculture. Une façon de promouvoir l'apport des femmes qui, par leur rayonnement, leur implication ou leurs activités font leur marque dans le milieu agricole. Mmes Marie-Paule Gouin, Elizabeth Moreau et Irène Martin, ex-gagnantes, en sont sûrement fières.

Le projet "visage de femmes" se veut un complément ou une continuité du recueil biographique "Pendant que les hommes travaillaient, les femmes elles..." et vise également à promouvoir la valeur de nos femmes qui ont marqué l'histoire de notre coin de pays.



L'action des femmes rayonne et porte ses fruits: la plus vérifiable est sans contredit la "récupération" dans plusieurs paroisses et écoles. Nous voyons un mouvement progressif de femmes occupant différents postes décisionnels. L'an passé, la Journée de la Femme a été vécue dans trente cercles sur quarante-quatre. Dans un geste de solidarité féminine, plusieurs d'entre eux en ont profité pour recueillir des fonds afin de marrainer un projet MATCH. Mission accomplie.

Activités

Les mois de septembre et octobre ont été l'objet de manifestations diverses: vaste campagne de recrutement, conférence de presse sur les résultats de la recherche Femme au foyer et colloque (à Drummondville et Victoriaville) intitulé "Femmes au travail, femmes au foyer: rivales ou complices?", avec la collaboration du théâtre Parminou.

La région poursuit cette année son travail de sensibilisation amorcé l'an passé par une recherche sur les ouvrières à domicile (travail au noir). Cette recherche, qui n'avait rien de scientifique, n'a malheureusement pas donné les résultats escomptés. 27 cercles/44 ont collaboré à l'enquête. Sur 85 répondantes, 21 seulement répondaient aux normes. Mince échantillonnage qui nous a cependant fourni les chiffres suivants:

- 15 ouvrières sur 21 disent devoir acheter leur machine à coudre;
- 12 ouvrières sur 21 disent qu'il leur reste la moitié du salaire minimum;
- 15 ouvrières sur 21 disent avoir peur d'exiger le salaire minimum (de crainte de perdre leur travail).

Elles n'ont jamais réclamé le taux fixé par le Comité paritaire (en connaissent-elles au moins l'existence?).

- 10 ouvrières sur 21 disent se sentir exploitées; les 11 autres, non.
- 2 ouvrières sur 21 disent qu'elles aimeraient avoir les bénéfices sociaux (assurance-chômage, R.R.Q. etc.)

En résumé, elles préfèrent le travail à domicile parce que; moins de dépenses (frais de garde, transport...); elles sont leur propre patron (liberté d'horaire de travail...)

On ne peut certes pas se baser sur des chiffres aussi fragmentaires pour établir des données valables. Mais il n'en demeure pas moins que ces quelques réponses nous interrogent grandement. Et vous?

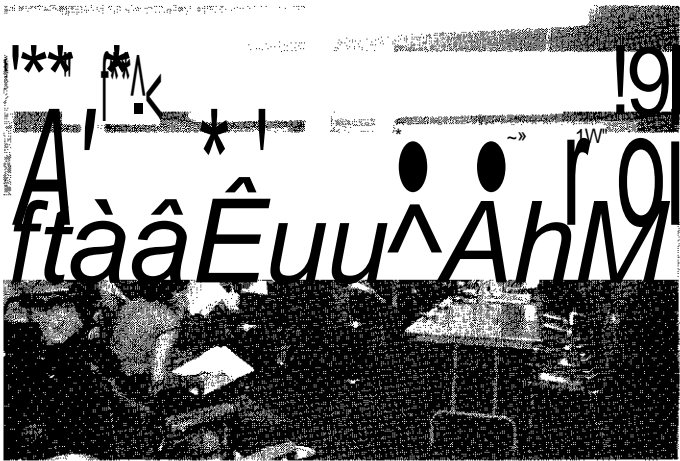
Pierrette Lambert est publiciste de la région de Nicolet.

NOUVELLES I.M. L'ASSOCIATION

Par Lise Girard-Leduc

Conférences de presse

Le 15 septembre dernier, l'AFEAS organisait, simultanément, plus de sept (7) conférences de presse à travers le Québec pour lancer le dossier "femme au foyer". Toutes les conférences de presse mettaient l'accent sur les objectifs de la recherche femme au foyer, les étapes franchies pour cette recherche, les données brutes recueillies suite à une enquête auprès des québécoises au foyer et les activités prévues pour la phase "animation". L'impact



Huguette Dalpé

conférence tenue à Montréal

publicitaire fut exceptionnel, spécialement durant la campagne de recrutement. Il ne faut surtout pas croire que ce succès est dû uniquement au hasard! Lise Houle, agent d'information au siège social, a consacré plusieurs heures à la préparation des dossiers de presse et aux communications avec les médias. Les régions ont investi autant d'efforts. S'il se trouve quelqu'un qui n'a pas entendu parler de notre recherche femme au foyer, il ne lit pas les journaux et n'écoute ni radio ni télévision...

Pornographie

Même si le dossier pornographie n'est plus notre priorité d'action, il n'en reste pas moins que l'AFEAS continue d'effectuer des pressions pour obtenir l'application de ses recommandations. Le congrès d'août dernier adoptait deux nouvelles résolutions concernant la pornographie. Elles se lisent comme suit:

- 1) Nous demandons au ministre de la justice fédéral de modifier les articles de loi 159 et 170 du Code criminel afin de rendre plus facile leur mise en application dans le but de combattre la pornographie dans les films, les spectacles et la littérature. Nous demandons également au gouvernement du Québec d'annuler ses directives de 1977 concernant ces mêmes articles de loi.
- 2) Nous demandons à la Chambre des Communes de reprendre l'étude du Bill C-53 dans toute la partie des recommandations sur la pornographie enfantine pro-

posée par le comité de la justice en juin dernier, ainsi que tout autre type de pornographie s'adressant aux personnes de tout âge. Nous prions le leader parlementaire d'en faire une question prioritaire à l'agenda de la prochaine session.

D'autre part, M. Guy Fournier, président de la Commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel, rendait public récemment le rapport de sa commission. Le comité d'action sociale vérifie actuellement si les recommandations soumises par l'AFEAS ont été retenues dans le rapport de la commission.

Assurance responsabilité civile et locataire

L'AFEAS a renouvelé au 1er septembre sa police d'assurance responsabilité civile et locataire. Toutefois, depuis cette date, c'est la compagnie Provinces-Unies qui couvre l'AFEAS et non pas le Groupe Desjardins, qui ne pouvait renouveler notre police (le Groupe Desjardins ne fait plus de ce type d'assurances). Cette nouvelle police offre le même type de protection:

- responsabilité civile incendie des locataires: 100 000\$
- dommages corporels et matériels: 1 000 000\$
- frais médicaux: 1 000\$ par personne et 10 000\$ par accident

Toutes les régions et cercles AFEAS sont couverts par cette police.

Assurance groupe pour les des cercles et AF1AS

Les cercles et régions AFEAS ont la possibilité de souscrire à une assurance groupe pour couvrir leurs biens. Cette année, les primes seront les suivantes:

- 27\$ pour 5 000\$ d'assurance pour les biens;
- 55\$ pour 10 000\$;
- 82\$ pour 15000\$.

Les régions ou cercles qui étaient déjà assurés ont reçu des avis de renouvellement. Ceux qui désireraient joindre le groupe peuvent s'adresser à Roger Sévigny & Associés (5158 est Jarry, St-Léonard, Montréal H1R 1Y4 - tél.: 325-2121).

Sessions de par le palier provincial

Cette année le siège social de l'AFEAS a offert trois types de sessions de formation:

- une session sur le rôle de la secrétaire-trésorière - cette session se tenait à Montréal les 22-23 septembre et réunissait les secrétaires-trésorières des régions;
- des sessions sur "les fonctions de l'animation" - nous avons organisé une session à Montréal les 20-21 octobre et une autre à Québec les 27-28 octobre.
- des sessions sur "la connaissance de soi" - ces sessions ont été offertes à Montréal les 20-21 octobre et à Québec les 27-28 octobre.

■ cliniques de planification des naissances

■ régime des rentes du québec

Par Lise Houle

1 /-ri"/,,: -"t. "'ii' i/à- <~ qu t-l>, e;i si ede r/e ijtsajî oa.5 d?* l'^non bcdil (**s' Avr: 1 ("1J-. -vu. 1 ^r, or --s Hii-, cifjrhfis. Lf-c Dn<"ués d'âtti"ns ici-rni^-, ^citt: année a;? c...n-ri"" i-V "";'.'i :~ni J'unr ires g-^f-ie 'Oporuncc et cei-j. pour d-?*)^ rj^on^: rik"- "isenr 'X,T;.* -;.,tM-i. d:- ' -T'i}d:î}i'nc de v,t dc'j. feiTuiifs r-r eileN sont d'attiminé, Comme !~AFEAS cit ,i/- r.-^.-^'.-r.ri qui dcreod :cs imrcrc- d-!^ rrmrncs ci qu'elir sr "ituc ^u ro^-iir du qnou- (i'-o .H'^ J-'n Lii^f fa>,c à la musique et, à r^C^aïi-'io, haure la ji;r,si~c.

Tuu.: Jt- i:'r~i:" re: \iTAS r^vsille^onr •etic année à deux prionift d'^ci^ons U pî-froj-;.'• <?~i ;j rnif-'c-fitcr Je ^olet "side a la femme eritcinte" au sein de^- cliniques de p>*ji rit;~*f d --- ~-i-i,-'i:icej qui si tnr-err dans Jes centro hc^piiuliert.

(.-> dtLx.cnT; prio'iré e^r d'amener ditiérroics instante: gojverhêir'ct'raici et -aires (•tgjfJtrr^? à î!;ic«e-"s'r cîans le dossier du Régime des renre> du Québec e^ par conséquent dans celu; ou Régi?ne- de:- pensions du Canada.

L'AFEAS ET L'AVORTEMENT

Lors de son congrès d'orientation, l'AFEAS réaffirmait ses positions face au planning familial et à l'avortement. Rappelons brièvement l'esprit de ces résolutions.

"L'AFEAS a toujours rejeté et rejette toujours le principe de l'avortement sur demande et refuse de le considérer comme une méthode contraceptive; il s'agit d'une mesure de dernier recours dans des situations exceptionnelles. L'AFEAS préconise plutôt une aide positive envers les femmes enceintes qui font face à des difficultés sans exclure l'avortement thérapeutique là où il s'avère nécessaire." (1)

Actuellement, il existe dans différents centres hospitaliers du Québec, des cliniques de planification des naissances comportant quatre volets: la contraception, l'infertilité, la stérilisation et l'avortement. L'AFEAS s'est montrée favorable à l'instauration de ces cliniques dites «Lazure» dans les centres hospitaliers, à la condition qu'elles soient assorties de services d'aide à la femme enceinte.

Cependant, certaines de nos régions AFEAS ont alerté les autres membres AFEAS à l'effet que ces cliniques de planification des naissances ne faisaient que des avortements sur demande, sans offrir aucun mécanisme d'aide et de soutien aux femmes enceintes.

L'AFFAS et le «diniqutv ia'ute»

Il fallait à tout prix faire la lumière sur cette question. Le conseil d'administration provincial a proposé la formation d'un comité pour qu'il élabore une stratégie d'intervention dans le milieu afin d'obtenir des cliniques de planification des naissances conformes aux demandes de l'AFEAS.



Huguette Daipé

Le comité a d'abord fait une enquête auprès de 12 centres hospitaliers accrédités et ce, grâce à la participation des régions AFEAS.

Cette enquête a révélé, entre autres que:

- toutes les cliniques inventoriées comportent les quatre volets;

- les cliniques de planification des naissances n'offrent aucun mécanisme d'aide et de soutien à la femme enceinte;

- il y a presque autant d'avortements que de demandes;

- les comités ne rencontrent jamais les femmes qui présentent une demande et ils consacrent de 4 à 30 minutes par dossier;

- Les critères sont tellement larges, qu'il leur est pratiquement impossible de refuser une demande d'avortement;

- c'est chez les moins de 25 ans et chez les célibataires que se retrouve le plus fort pourcentage d'avortement s;

- les services d'aide à la femme enceinte n'apparaissent nulle part dans le réseau des Affaires sociales, sauf pour quelques centres d'accueil et d'aide aux jeunes mères célibataires;

- les centres privés d'accueil à la vie sont peu nombreux, disposent de peu de ressources et peu de femmes semblent y avoir recours.

.....il semble exister un nombre suffisant de centres hospitaliers dotés de cliniques de planification des naissances. Leur répartition géographique semble indiquer que les femmes peuvent avoir facilement accès à ces services.

Suite à cette enquête, le comité provincial a rédigé des recommandations qui ont fait l'objet de débat au moment du congrès 82. Certaines de leurs recommandations ont été adoptées par les déléguées et retenues comme priorités d'actions pour l'année 1982-83.

La priorité d'action

Le comité d'action sociale provincial, qui a comme mandat d'élaborer une stratégie d'actions en regard de ces priorités, a retenu l'une de ces résolutions. La voici: "qu'un cinquième volet appelé "aide à la femme enceinte" soit alloué aux cliniques de planification des naissances. La vocation de ce cinquième volet serait d'offrir une gamme complète de tous services d'aide et de soutien: accouchement, information, ressources du milieu financières ou autres), support psychologique. Tous les services devraient faire valoir aux femmes la possibilité de mener à terme leur grossesse et les y encourager."



Huguette Dalpé

Afin d'en arriver à implanter ce cinquième volet au sein des cliniques de planification des naissances, le comité d'action sociale a proposé aux cercles et aux régions de travailler ensemble au choix et à la présentation de candidates au conseil d'administration des centres hospitaliers. Ces candidates, si elles sont retenues par le ministère des Affaires sociales, devront être en mesure de défendre notre position au sein du con-

seil d'administration du centre hospitalier.

Aux responsables régionales d'action sociale, le comité propose de rencontrer des organismes du milieu qui offrent de l'aide aux femmes enceintes qui éprouvent des difficultés dans le but de trouver des appuis.

L'Association pourra aussi rencontrer le ministre des Affaires sociales, la ministre déléguée à la Condition féminine du Québec et les groupes provinciaux qui oeuvrent auprès des femmes enceintes. Toutes ces actions s'échelonnent de novembre 82 à mars 83.

LE RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC

Une autre des priorités d'action-- choisie au congrès général touche plusieurs modalités du Régime des rentes du Québec et, par conséquent, le Régime des pensions du Canada puisque c'est le pendant du R.R.Q. au Québec.

Voici les propositions qui feront l'objet d'actions sociales au cours de l'année--

— que la loi du RRQ soit élargie afin de la rendre accessible à la femme au foyer moyennant une cotisation,

— que la Régie des rentes du Québec continue de verser au conjoint survivant la part du Régime des rentes à laquelle elle ou il a droit, même s'il y a remariage;

— que la RRQ verse au conjoint survivant d'un cotisant le montant total de la rente de retraite que son conjoint aurait reçu ou recevait au moment de son décès;

— qu'un partage des crédits de pension du RRQ soit fait entre les conjoints au moment de la retraite.

Les femmes au foyer

Le travail des femmes au foyer n'est pas reconnu. Elles ne reçoivent pas de salaire et par conséquent ne peuvent contribuer au R.R.Q. Près de 2 millions de femmes au foyer se trouvent dans cette situation et ne peuvent bénéficier d'une rente d'invalidité et de retraite. La femme au foyer est démunie financièrement et n'a aucune protection autre que celle que son conjoint lui offre. Les régimes de rentes ne devraient-ils pas reconnaître l'égalité de la contribution des conjoints au mariage telle que promulguée par la loi 89?

Les femmes retraitées

Alors qu'au moment du divorce, les conjoints peuvent présentement partager les crédits de rentes accumulés par les deux

durant le mariage, comment se fait-il que ce partage ne soit pas possible au moment de la retraite, alors que seul celui qui a cotisé peut recevoir une rente? Cette situation rend de nouveau les femmes dépendantes du revenu de leur conjoint.

Cette modalité serait un pas de plus vers l'égalité et la reconnaissance de la contribution des femmes au sein de leur famille.

La rente du conjoint survivant d'un remariage

Actuellement, la loi dit qu'un conjoint survivant reçoit une rente dont le montant dépend de l'âge du conjoint survivant et des gains inscrits au compte du cotisant décédé. Mais ce conjoint survivant perd la rente à laquelle il a droit s'il



Huguette Dalpé

se remarie. Comme quoi, s'il s'agit d'une femme, un homme vaut mieux qu'une rente pour assurer sa survie. Mais si au lieu d'un décès il y a un divorce ou une annulation de mariage, les conjoints ont droit au partage des gains et conservent ce droit même s'il y a remariage.

Le conjoint survivant

Le Régime des rentes du Québec prévoit, selon certaines modalités, verser des rentes au conjoint survivant d'un participant qui décède. Le RRQ prévoit même qu'une rente de conjoint survivant peut, dans certaines circonstances, être versée à la personne qui, sans avoir été mariée avec le cotisant décédé, a vécu maritalement avec lui.

Rien ne vous garantit que dans toutes ces politiques on songera au sort des femmes, particulièrement celles qui sont au foyer. C'est pourquoi il nous faut être très vigilantes et surveiller toutes nouvelles législations en ce sens. Mais avant, il est très important de sensibiliser nos dirigeants afin qu'ils interviennent dans ce dossier en tenant compte de nos attentes.

C'est pourquoi nous invitons toutes les membres AFEAS à écrire à leur député, quel qu'il soit, provincial ou fédéral, faisant partie du gouvernement ou non, et de leur souligner nos résolutions à cet effet. Le comité d'action sociale demande aussi aux responsables de cercles qui se sentent aptes à rencontrer leur député de le faire en collaboration avec les responsables de leur région. Le comité incite les responsables régionales à habilitier des représentantes de cercles à la rencontre d'un député. Cela fait partie du rôle de formation que se donne FAFEAS. L'Association est aussi invitée à rencontrer le ministre provincial et fédéral responsable de ce dossier, de diffuser à ses membres toute information pertinente à ce dossier et de participer à des regroupements provinciaux qui feront des pressions dans ce domaine.

Ces montants, même combinés avec une pension de sécurité de vieillesse, sont nettement insuffisants pour constituer un revenu décent. Un grand nombre des conjoints survivants, surtout les femmes, ont consacré la majeure partie de leur temps aux soins de la famille alors que l'autre conjoint exerçait une activité rémunérée.

D'ailleurs, en permettant un partage de crédits de rentes accumulés par les deux conjoints lors d'un divorce, on admet implicitement qu'en restant à la maison, un conjoint permet à l'autre d'acquiescer pour les deux le droit à la pension du KRQ en libérant l'un de ses obligations domestiques pour qu'il s'adonne à une activité rémunérée. De plus, le conjoint survivant devrait avoir droit à la rente de retraite entière puisqu'elle était destinée à la sécurité de la retraite du couple.

Un chaud

Un livre vert sur la réforme des régimes de pension est annoncé pour l'automne par le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social. Mme Begin, ministre, nous assure que le dossier des pensions sera le dossier le plus important de la décennie 80. Au Québec, on parle aussi d'une réforme du régime des rentes.

Pour de vie

Les priorités d'actions de cette année, sauront certainement vous intéresser en tant que femme d'abord et ensuite comme membre AFEAS. Venir en aide aux femmes enceintes en difficultés et qui ne voient d'autres alternatives que celle de se faire avorter nous concerne, car nous avons à coeur le bien-être des femmes et nous voulons leur assurer des services adéquats.

Pour ce qui est du Régime des rentes, nous risquons un jour ou l'autre d'être confrontées à différentes situations comme l'invalidité, le veuvage, le divorce, le décès de son conjoint, le remariage et la retraite. Si nous voulons tant soit peu avoir une certaine sécurité financière lors de ces situations, vaut mieux le crier très fort car nos gouvernements sont parfois dur d'oreille lorsqu'il s'agit de tenir compte des besoins des femmes, surtout en temps de récession.

Ce n'est que si nous unissons nos voix et nos actions que l'amélioration des conditions de vie des femmes, des services et des programmes de toutes sortes, risque de se produire.

(1) Mémoire regroupant toutes les propositions adoptées lors du premier congrès d'orientation AFEAS, janvier 1982, page 5.

Un voyage, de tête

A un prix dérisoire



ET SI VOUS CHANGIEZ DE DESTINATION CET HIVER?

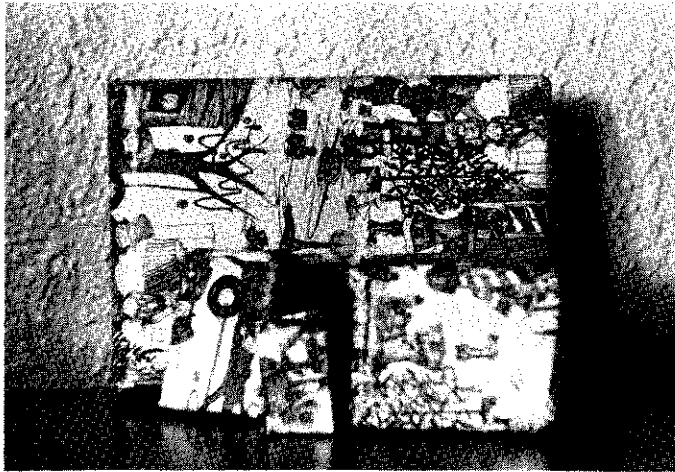
L'Europe

PRIX PAR PERSONNE À PARTIR DE

1285.00\$ can. pour 16 jours
 1415.00\$ can. pour 23 jours
 1545.00\$ can. pour 30 jours
 Transport aérien et tous les repas

«seionements el Inscriptions
 •**<< agent de Voyagis°
 p«M! iii Quént

CES CADEAUX QU'ON OFFRE



Huguette Dalpé

Par Madeleine Bienvenue

Lescadeaux

La grosse machine "publicité" se met en marche quand arrive la fête des mères, la fête des pères, la St-Valentin et le temps des Fêtes.

La liste des cadeaux à offrir est infinie... Les boutiques à l'enseigne "cadeaux" se sont multipliées ces dernières années. 70% de leur chiffre d'affaires se réalise pendant la course effrénée des consommateurs à la recherche d'un trésor. Chocolats, bonbons, bijoux, objets de décoration sortent des tablettes et volent dans les sacs des clientes. Qui a dit que l'on est en période de récession?

Un bon choix

Il est plus facile de dépenser de l'argent que de soi-même. Les cadeaux dispendieux se choisissent facilement, les autres exigent plus de recherche. Si cette année, on sortait de l'ornière où nous plonge la publicité de la télévision, des revues, des journaux; si on fermait les yeux au miroitement des mille babioles des vitrines et que l'on pratiquait l'art de bien choisir...



Huguette Dalpé

agenda de Noël

22 novembre

Je me laisse envahir par la publicité, c'est si facile avec les cartes de crédit.

24 novembre

Les enfants ont tous une liste de jouets qu'ils voient sur les annonces ou dans les vitrines.

25 novembre

Il faut que j'achète quelque chose à tout le monde pour Noël. Je ne sais pas ce que ça coûtera; avec le prix "soufflé" du temps des Fêtes.

29 novembre

J'ai fait quatre ou cinq magasins sans rien trouver au prix prévu, je suis épuisée. Je ne sais pas ce que j'ai dépensé, je le verrai par le relevé de comptes de ma carte de crédit à la fin du mois. Ce sera peut-être ma plus grosse surprise!

2 décembre

J'ai finalement acheté le jouet qui vient de sortir; le petit va enfin me laisser en paix.

12 décembre

J'ai acheté le papier d'emballage et les rubans.

16 décembre

J'ai fait la queue pendant une heure à la société des alcools et à l'épicerie.

18 décembre

Je passe les derniers jours à courir les magasins, faire la cuisine, le ménage, emballer les derniers cadeaux. Je suis à bout de nerfs.

22 novembre

J'ai décidé de ne pas me laisser influencer dans le choix de mes cadeaux cette année.

24 novembre

Je propose aux enfants de faire eux-mêmes les cadeaux qu'ils offriront.

26 novembre

J'ai trouvé ce qui ferait plaisir à chacun. J'ai fait d'avance un budget. J'éviterai les mauvaises surprises des lendemains de Noël en confectionnant moi-même des cadeaux simples et pas chers.

29 novembre

J'ai commencé à tricoter un foulard, j'ai appris aux enfants à faire des classeurs pour les papiers, les revues ou les disques, avec des boîtes de savon format 6 litres.

2 décembre

J'ai trouvé un jeu de société qui va amuser toute la famille.

12 décembre

J'utilise le papier acheté aux ventes de janvier dernier et les rubans des cadeaux reçus.

16 décembre

Un budget établi à l'avance m'a permis d'acheter petit à petit la boisson et la nourriture.

18 décembre

Tout est prêt. Noël sera différent cette année parce que toute la famille a participé avec joie aux préparatifs.

C'est ici qu'entrent en jeu toutes ces considérations pour un choix judicieux: l'âge et le sexe du destinataire, sa personnalité, ses goûts, son mode de vie, et le temps dont on dispose pour acheter ou fabriquer l'objet de son choix. Le cadeau aura une double valeur si on met de notre temps et de notre cœur pour le personnaliser. Ce qui touchera le plus, c'est de sentir l'affection et de percevoir les marques de votre bonne volonté à faire plaisir.

Choisir un cadeau est un art où se mêlent imagination, humour et psychologie. Ce dernier point n'est pas le moindre. La manière la plus sûre de

faire plaisir à quelqu'un n'est-elle pas de découvrir ses désirs secrets?

Cadeaux importuns

Tous les cadeaux ne sont pas agréables à recevoir. Tous ne sont pas bons à donner. Les objets très personnels ne sont permis qu'entre personnes très intimes. La crème que vous aimez et qui est dans un si joli pot ne convient pas nécessairement à votre meilleure amie. De même, il serait de très mauvais goût d'offrir une crème anti-ride à une belle-soeur qui depuis quelques dizaines d'années avoue avoir déjà quarante ans...

Pour les hommes, les lotions s'avèrent un choix délicat. De plus, on doit s'abstenir d'offrir l'éternelle cravate qui ira dormir à côté des autres.

Cadeaux personnalisés

Voici quelques suggestions de choses agréables à recevoir et qui ne grèveront pas le budget. A une étudiante, secrétaire, professeur, faites un bouquet de crayons. Ils seront coiffés de fleurs faites de tissus de couleur et de quelques fleurs blanches, travaillées selon

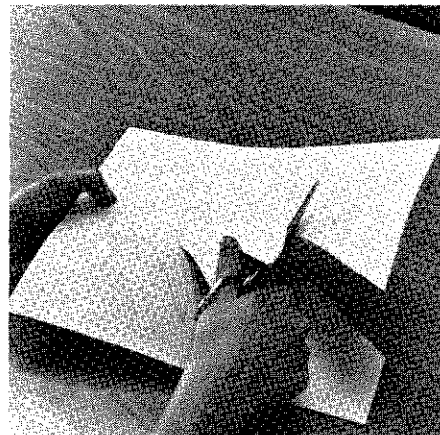
la technique frivole. Piquer les fleurs dans la pointe du crayon et les gainer de papier vert de fleuriste. Offrir le tout dans une coupe ou un joli pot peint à son nom et qui pourra servir de porte-crayons.

Ils ont les cheveux blancs

Les personnes âgées savent apprécier la moindre gentillesse. Une visite leur réchauffera le cœur, profitez de l'occasion pour leur offrir des pantouffles en laine ou en feutrine, un petit châle tricoté pour leurs épaules frileuses, une chaufferette en fourrure pour y glisser leurs pieds, une bouillotte cachée dans une jolie housse en ratine fleurie ou monogrammée. Pour leur rappeler leurs Noël d'antan, apportez-leur biscuits, beignes, gâteaux.

Aux tout-petits

La fête de Noël est leur fête par excellence. Rares sont les personnes qui ne se souviennent avec nostalgie des Noël de leur enfance. Le plus beau cadeau que nous puissions offrir aux enfants ne sera jamais aussi durable que le souvenir d'un Noël heureux. Le



Huguette Dalpe

sapin décoré de leurs mains malhabiles et garni de poupées et d'animaux de leurs contes préférés que vous aurez confectionnés dans vos temps libres, les émerveilleront autant que la crèche qui demeure le centre de notre Noël chrétien.

Toutes ces suggestions demandent quelques efforts, mais c'est peu, si l'on met dans la balance le souvenir impérissable d'un Noël heureux»

Place aux légumes de saison

Par Thérèse IMadeau

Les bons légumes frais d'été ont cédé le pas aux brocolis, choux-fleurs, carottes, poireaux... Profitons-en et varions le menu. Voici une façon d'apprêter ces légumes d'automne.

Une entrée spéciale

Ingrédients

1 abaisse de tarte de 9 po. non-cuite
16 petites têtes de brocoli
16 petites têtes de choux-fleurs
1 carotte tranchée mince
1 poireau la grosseur d'un oignon
Champignons frais tranchés mince à volonté
2 oeufs battus

1/4 tasse de crème 10% ou 35%
1 tasse de fromage suisse râpé

Préparation

1- Placer les légumes dans l'abaisse.
2- Battre les oeufs avec la crème et verser sur les légumes.
3- Etendre le fromage râpé.

Faire cuire au four à 350°F, 35 à 45 minutes.

Servir chaud.

BULLETIN D'ADHÉSION À

Je désire devenir membre de l'A.F.C. pour l'année 1982-1983, (Le prix de la cotisation annuelle est de 20\$)

Nom: _____

Adresse: _____

Municipalité: _____

C.S.R.: _____
(commissions scolaire régionale)

Tél. rés.: _____ Bur.: _____

Nom de l'entreprise: _____

Genre d'entreprise: _____
(agriculture, p.m.e., professionnel, autre..)

DIS FEMMES COLLABORATRICES

Type d'entreprise: _____
(propriétaire unique, société, compagnie..)

Nouvelle adhésion: _____ Renouvellement: _____

Montant inclus: _____ \$

Date d'envoi: _____

Pour tout renseignement supplémentaire s'adresser à:

Association des femmes collaboratrices
14, rue Aberdeen
St-Lambert, Québec
J4P 1R5
Téléphone: (les lundi, mardi et mercredi)
(514) 672-4647



les femmes collaboratrices

En 1975, l'AFEAS effectuait une enquête sur les femmes qui oeuvrent dans l'entreprise de leur mari. À la suite des résultats, plusieurs femmes collaboratrices du monde agricole, des P.M.E. et du secteur professionnel, sentirent le besoin de se grouper et formèrent un comité provisoire. En mars 1980, c'était la fondation de l'Association des femmes collaboratrices avec Madame Monique Bernard comme présidente. Depuis mars dernier, Madame Marie-Reine Laberge dirige les destinées de cette jeune association, après en avoir été la secrétaire. Madame Laberge, femme collaboratrice dans le secteur des P.M.E. depuis 1976, a aussi à son actif une longue expérience de collaboration en milieu agricole. Andrée Riverin-Charbonneau l'a interviewée pour vous.

marie-reine laberge

Par Andrée Riverin-Charbonneau

A.R.-C.: Vers quelles priorités orientez-vous votre action?

M-R.L.: Le recrutement des membres et la définition du statut de femme collaboratrice retiendront toute mon attention. Je réponds en cela aux voeux formulés lors de la dernière assemblée générale.

Recruter de nouvelles membres s'avère mon premier objectif. Je tiens à faire un effort tout particulier du côté des P.M.E.. Actuellement, 27% des membres de notre association viennent des P.M.E., tandis que 67% oeuvrent dans le secteur agricole et 7% dans les milieux professionnels. Aussi, j'ai formé, avec l'aide du C.A., des comités pour chacun de ces secteurs afin d'identifier les problèmes et faire des démarches pour rejoindre ces femmes collaboratrices. J'espère ainsi rallier les femmes collaboratrices des plombiers, garagistes, propriétaires de magasins, pharmaciens, médecins, etc...

Comme deuxième objectif, j'entends mener à terme le dossier du statut de femme collaboratrice. Un comité spécial, formé de personnes ressources de formation juridique, travaille sur la notion de collaboration depuis près d'un an. Lors de la dernière assemblée générale, les femmes réunies ont eu à travailler sur une ébauche de définition. D'ici la fin de l'année, on devrait être en mesure de cerner des critères précis pour situer la notion de collaboration et éviter que l'on réduise le travail de la femme collaboratrice à une obligation naturelle, inhérente à son rôle d'épouse et de femme. J'espère soumettre le résultat de nos recherches aux instances gouvernementales avant 1983.

A.R.-C.: Quelles femmes voulez-vous rejoindre?

M-R.L.: Toutes les femmes collaboratrices. Même celles qui ignorent qu'elles le sont. Il y a de la place pour toutes les femmes collaboratrices. Nous pensons aux femmes collaboratrices qui vivent une collaboration satisfaisante et qui n'ont pas l'intention de changer les conditions dans lesquelles elles travaillent. Il y a aussi celles qui veulent faire évoluer leur situation afin d'obtenir plus de justice pour le travail qu'elles accomplissent. Il se peut que des femmes collaboratrices désirent se joindre à nous, mais n'osent pas à cause des objections de leur mari. Les démarches et le cheminement ne seront pas les mêmes pour toutes.

Il ne s'agit pas de changer tout subito presto. Notre action s'inscrit dans le cadre d'une évolution normale, réfléchi et pondérée. Aujourd'hui, de nouvelles valeurs comme l'entité d'une personne, l'autonomie, l'équité et le respect mutuel prennent de plus en plus d'importance. Un couple peut trouver, grâce à notre association, une foule de renseignements très utiles à son entreprise. Quand un propriétaire reconnaît l'importance de l'apport du travail de son conjoint pour l'entreprise tout naturellement, il en reconnaît la valeur économique.

A.R.-C.: Comment peut-on reconnaître le travail de la femme collaboratrice?

M-R.L.: De plusieurs façons. Cela dépend de l'entreprise. Depuis la loi Parizeau, en mars 1980, le chef d'entreprise peut verser un salaire à son conjoint collaborateur. La notion salaire peut faire tiquer certaines, car

qui dit salaire dit salariée et employeur. Mais le fait d'avoir un salaire apporte une participation au régime de rentes du Québec (R.R.Q.) et une identité comme personne et comme travailleuse. On peut former une société et les parts sont au prorata du travail effectué. Un chef d'entreprise n'hésite pas à s'associer avec son voisin, son frère, etc... Pourquoi n'en serait-il pas ainsi avec son épouse collaboratrice? L'incorporation ou la compagnie existent pour les entreprises de taille plus imposante. Des papiers bien faits sont la meilleure protection pour l'entreprise et pour les conjoints. La femme collaboratrice ne demande que la reconnaissance de son travail afin d'obtenir sécurité et autonomie. Ce qui serait le cas si elle avait travaillé pour une autre entreprise.

A.R.-C.: Votre association a-t-elle les structures nécessaires pour répondre aux attentes des femmes collaboratrices?

M-R.L.: Oui. Pour une jeune association comme la nôtre, les bases sont solides. Je pourrai accorder plus de temps aux dossiers puisque les structures sont déjà en place. Pour répondre aux demandes, nous avons un matériel d'information et de formation important. Cinq fois par année, les membres reçoivent notre bulletin "L.A.D.F.C. informe". Une permanente assure le fonctionnement du secrétariat et coordonne les activités des différents comités rattachés à notre association.

Pour celles qui désirent faire partie de l'Association des Femmes Collaboratrices, vous trouverez à la page toutes les informations requises ainsi qu'un bulletin d'adhésion.



marguerite bourgeoys

UNE FEMME RÉUSSIE

En cette année où le nom de Marguerite Bourgeoys est mis en lumière non seulement dans l'Église du Québec mais dans l'Église universelle, nombre de personnes se demanderont qui est cette femme dont on reconnaît officiellement la sainteté. En ce temps où, un peu partout dans le monde, naît une réflexion sur la condition féminine et se posent des gestes pour l'améliorer, des femmes scruteront ce qu'une des leurs a vécu et se mettront à l'écoute de ce qu'elle a de pertinent à leur dire pour la réalité d'aujourd'hui.

Par Fernande Richard*

Qui est Marguerite Bourgeoys?

Marguerite Bourgeoys vient de Troyes à Ville-Marie en 1653, on est au tout début de la colonie. Quatre ans après son arrivée, elle aménage une école que lui donne M. de Maisonneuve et en fait une école, la première de Montréal. C'est la manifestation concrète de l'oeuvre pour laquelle elle a quitté la France: l'éducation des enfants. Dès lors, le meilleur de ses énergies sera centré sur ce projet qui ne cessera de lui tenir à coeur. Pour le réaliser, elle n'hésite pas à retourner en France chercher des filles pour l'aider; elle vainc maints obstacles pour assurer à la communauté naissante une identité propre et un dynamisme alimenté par les besoins du milieu.

Marguerite Bourgeoys une femme qui a réussi... à bâtir

Marguerite Bourgeoys est une femme d'action qui a compris de l'intérieur, l'importance, pour tout être humain, du besoin fondamental de créer, de produire et de transformer ce qui existe déjà. Ce besoin est stimulé par les nécessités du milieu de Ville-Marie en matière d'instruction et d'éducation. Elle sait que l'ignorance est un handicap sérieux et qu'enseigner à quelqu'un c'est l'outiller pour le présent et l'avenir; elle n'abandonnera jamais cette vision.

Créer, produire, transformer ce qui existe déjà, cela exige du travail. Il est facile de retracer, dans les Écrits qu'a laissés Marguerite Bourgeoys, l'importance qu'elle accorde à la compétence dans le travail: elle invite ses soeurs à "se rendre savantes et habiles en toutes sortes

d'ouvrages"; elle promeut l'éducation au travail en insistant pour que l'on apprenne aux filles à tenir maison, administrer un budget. Face au travail, elle préconise des attitudes positives: "qu'on s'y adonne sans chagrin" et qu'il serve à la subsistance car "les soeurs doivent travailler pour n'être à charge à personne".

Son oeuvre, si humble dans les commencements, aura des conséquences inappréciables pour l'avenir éducatif du pays: Marguerite Bourgeoys est au point de départ de toute l'éducation à Ville-Marie, elle fonde une communauté séculière capable de continuer son oeuvre en s'adaptant constamment aux besoins du milieu.

Marguerite Bourgeoys une femme qui a réussi... à aimer

Travailler sa vie durant à éduquer les enfants, fonder une communauté qui continuera son oeuvre, cela ne se fait pas sans amour. En Marguerite Bourgeoys transparaît le dynamisme affectif qui lui permet d'aimer les autres, Dieu, la vie, les choses. Elle est consciente des divers types d'amour encore qu'elle ne les nomme pas avec nos mots; elle définit de façon magnifique l'amour oblatif: "il donne sa vie avec plaisir pour la chose aimée". Elle parvient, je crois, à vivre cet amour, même si elle est convaincue "qu'il se trouve rarement".

Marguerite Bourgeoys apparaît comme une femme pour qui la communication avec les autres a une valeur importante; il suffit de parcourir les lettres qu'elle a

écrites, de s'arrêter au nombre de rencontres mentionnées dans ses Écrits, de réfléchir à l'objet même de ses lettres et rencontres, pour sentir, chez elle, le besoin de communiquer avec d'autres, et ce tant en ce qui concerne la communauté qu'elle aime et dont elle se sent responsable, que pour des raisons personnelles qu'elle n'hésite pas à reconnaître. En 1680, alors âgée de 60 ans, elle retourne en France, moins pour chercher la reconnaissance juridique de la communauté que pour consulter des personnes de confiance.

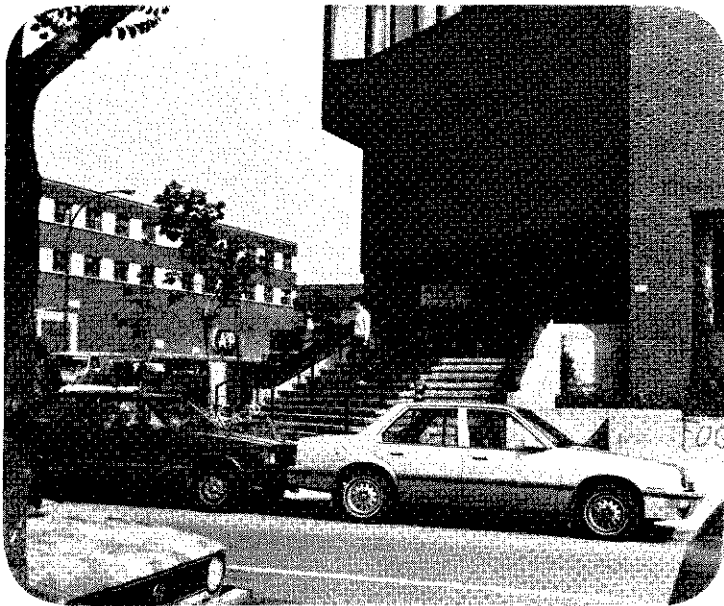
Réaliste face au besoin d'aimer et aux obstacles rencontrés sur ce chemin, Marguerite Bourgeoys développe de la tendresse pour toutes les misères humaines. Cette attitude se révèle dans le portrait authentique retrouvé après des siècles et que l'auteur a intitulé "compassion".

Il est facile de comprendre combien Marguerite Bourgeoys est une femme capable d'aimer. Elle a aussi été capable de se laisser aimer profondément, dans sa famille d'abord, puis dans le milieu social de Troyes; de même les témoignages qui ont suivi sa mort parlent éloquentement de l'affection qu'elle a donnée et reçue à Ville-Marie. Marguerite Bourgeoys une femme qui a réussi... à comprendre

Marguerite Bourgeoys dépense une grande énergie à chercher le sens, la direction de ce qui fait sa vie personnelle et celle de la communauté qui se construit peu à peu. Elle se soucie des

Suite à la page 19

RÉACTIONS DE AU RAPPORT DE LA COMMISSION JEAN



Par Michelle Ouellet

La Commission identifie les femmes comme étant une clientèle-cible particulièrement discriminée. Des mesures sont proposées pour permettre à cette clientèle un accès égal à l'éducation. Plusieurs de ces mesures répondent à nos recommandations: désexisation des services d'orientation, des normes d'admission, des contenus et structures de formation, développement de services de garderie en milieu de formation, plus grande flexibilité des horaires, accès accru aux programmes visant à aider les femmes à revenir sur le marché du travail, crédits d'impôt négatif pour les femmes au foyer. L'AFEAS juge ces mesures essentielles pour faciliter aux femmes l'accès à l'éducation.

La reconnaissance des acquis d'expérience apparaît comme un moyen indispensable pour faciliter une formation continue. La Commission propose un système qui reconnaîtra comme valable la formation prise en dehors du milieu scolaire et par l'expérience. L'AFEAS demande que des recherches soient faites pour mener à l'implantation d'un système de reconnaissance valable et adéquat.

La formation par projet telle que recommandée démontre un réel objectif de répondre aux besoins des in-

dividus en matière d'éducation des adultes. Elle nous apparaît comme un outil très positif pour un milieu de vie associative comme la nôtre, et à privilégier.

La CEFA propose la création systématisée de services d'accueil et de référence. L'AFEAS juge capitale la mise en place de ces services. Pour les femmes, au moment d'un retour aux études, ces services seraient à même de répondre adéquatement aux besoins en matière d'orientation, d'information, d'évaluation et de référence.

Au chapitre de la participation, on ne parle pas seulement de participation consultative, mais d'une participation de pouvoir de la part de l'adulte face à sa formation et de la part des associations qui jouent un rôle éducatif dans leur milieu. Les recommandations que fait la Commission Jean sur la composition du conseil d'administration de l'organisme central et ceux des centres régionaux dont elle préconise la création, garantissent cette participation. Il est primordial que les organismes d'éducation populaire comme le nôtre aient des représentants à tous les niveaux décisionnels de l'éducation des adultes. De même, la représentation des femmes au niveau des centres de décision, aurait dû être prévue dans

En décembre 1980, l'AFEAS présentait un mémoire à la Commission d'étude sur la formation des adultes. Elle y formulait des recommandations visant à combler particulièrement les besoins multiples des femmes face à l'éducation des adultes et ceux d'une association impliquée en éducation populaire.

•» Suite à la publication du rapport de la Commission Jean, l'AFEAS a fait connaître au gouvernement ses réactions aux propositions élaborées par la Commission.

les structures. Aucune mesure n'assure leur présence à l'intérieur des centres de décision. Les femmes sont pourtant fortement impliquées dans le domaine de l'éducation des adultes, autant comme usagères que comme agents d'éducation.

Toute la question du financement revêt bien sûr une importance déterminante. Le financement pour les individus, tel que proposé dénote une réelle volonté de démocratie. Le système de crédit d'impôt négatif pour la femme au foyer est une mesure concrète à privilégier. Dans le domaine des prêts et bourses, il nous semble important que les recommandations de la CEFA s'appliquent aussi à la formation par projet à l'intérieur de la vie associative. Les recommandations touchant les organismes oeuvrant dans le domaine de l'éducation des adultes sont tout aussi importantes.

Les points soulignés en représentent quelques-uns qui nous touchent particulièrement.

Nous espérons que le gouvernement saura reconnaître l'esprit et la justesse des recommandations émises par la Commission Jean. C'est avec un grand intérêt et beaucoup d'espoir que nous attendons sa politique en la matière. Nous espérons que ce rapport animera une réforme favorable aux femmes. •

UNE AUTRE RÉFORME



Huguette Dalpé

Par Louise Picard Pilon

Il y a eu tant de changements et de réformes ces dernières années, que l'annonce de la réforme scolaire n'a pas suscité beaucoup d'intérêt dans le public. Il faut noter que le livre blanc ayant paru en juin, à un moment de l'année où élèves, parents et professeurs en ont assez de l'école et aspirent aux vacances, cette réaction n'est guère surprenante.

Toutefois, les vacances sont terminées. Le ministre de l'Éducation a fait une tournée de promotion de son projet. La presse nous a fourni les échos d'accords et de désaccords de quelques groupes. Mais dans tout cela, qu'en pensent les parents ordinaires, ceux de Paul ou de Julie, qui fréquentent la polyvalente, l'école du quartier ou celle du village?

Sans le savoir, ils sont les premiers concernés, car l'objectif de cette réforme est de remettre l'école aux parents. Il importe donc au plus haut point que les parents s'informent, autrement ils risquent d'avoir des surprises qui ne seront peut-être pas toutes agréables.

Le livre blanc est rempli de beaux principes et de perspectives alléchantes. On y parle de responsabilité des parents, de projet éducatif à déterminer par le conseil de l'école, de la place de l'école dans la communauté, d'engagement du directeur par les parents du conseil scolaire. Il faut avoir que la lecture de ce projet est vraiment fascinante. Là où les choses

changent d'aspect, c'est quand on essaie d'imaginer comment toutes ces belles idées pourront se traduire dans la réalité.

Tout cela fait réfléchir et amène à se poser des questions. Tout d'abord, est-il opportun de modifier les structures? A l'heure où de plus en plus de parents, des femmes surtout, qui ont travaillé dans les comités d'école, accèdent aux postes de commissaires, pourquoi transformer les commissions scolaires en organisme de concertation et de coordination? Comment réaliser l'intégration de l'école dans la communauté lorsqu'il s'agit d'une polyvalente? Même dans le cas de l'école primaire, le ministre et les concepteurs du projet ignorent-ils que plusieurs écoles de village sont fermées depuis déjà plusieurs années? Comment réaliser un projet éducatif si les enseignants se retranchent derrière leur convention collective négociée provincialement?

Plusieurs points d'ordre pratique ne sont pas abordés dans le projet de réforme. Nulle part, en effet, il n'est question de budget. Tout le monde sait cependant, que tout projet éducatif valable suppose un financement important. Lors de certaines rencontres publiques, le ministre a répondu aux questions concernant la mise en oeuvre de la réforme, qu'il compte sur la bonne volonté des intervenants pour assurer la réussite du projet. Est-ce réaliste dans le contexte actuel?

De plus, tous les parents qui s'intéressent à l'école ont pu constater que très peu de parents acceptent de travailler sur les comités d'école, faute de

Il est beaucoup question ces temps-ci de la réforme scolaire proposée dans le livre blanc du ministre de l'Éducation, dont le titre, "Une école communautaire et responsable", est très prometteur. Une autre question retient aussi l'attention, celle de la convention collective des enseignants. Il est peut-être dangereux que la seconde prenne le pas sur la première et que devant une situation de crise appréhendée, on oublie d'accorder au livre blanc et à ses implications, toute l'attention qu'il mérite.

temps. Où trouverons-nous les parents capables de consacrer assez de temps au futur conseil scolaire, qui sera à la fois un conseil d'administration et un conseil pédagogique? Il faudra prévoir beaucoup plus qu'une soirée par mois. Comment réagiront les enseignants et les directeurs d'écoles, qui trouvent déjà que les parents se mettent un peu trop le nez dans leurs affaires? Si l'on se rappelle l'implantation difficile des comités d'écoles, on peut se demander de quelle façon le monde de l'enseignement va accueillir le nouveau conseil qui aura cette fois un pouvoir décisionnel.

Enfin, que deviendront les enfants dans tout cela? Ils seront les premiers touchés dans cette réforme. Ils feront les frais des querelles qui risquent de se produire entre leurs parents et leurs professeurs. Une fois de plus, les jeunes qui vivent l'école quotidiennement, dix mois par année, serviront de matériel d'expérimentation et une autre génération est susceptible d'être sacrifiée à la mise en place de grands idéaux.

Il faut peut-être aussi se demander finalement, ce qu'il adviendra, si la réforme n'apporte pas les résultats escomptés. Si le conseil scolaire échoue, qui prendra la relève? La commission scolaire transformée ne sera pas en mesure d'assumer le rôle qu'elle joue aujourd'hui. Dans ces conditions, nous acheminons-nous vers la mainmise de l'État sur l'école?

Face à toutes ces interrogations, il serait peut-être opportun de demander à son comité d'école d'organiser une soirée d'information»



F. Delorme 1982

J'AI VU MARGUERITE...

J'ai vu Marguerite
Au coeur sans frontière
Traverser l'océan
Pour dire Dieu
En chacun de ses gestes.

J'ai vu Marguerite
La confiance au coeur
Un baluchon en main
Sur les rives neuves
Devenir "voyagère de Notre-Dame".

J'ai vu Marguerite
Ouvrière infatigable
Remonter la "Croix"
De la montagne
A travers le danger indien.

J'ai vu Marguerite
Au coeur maternel
Accueillir les "filles du Roi"
Les préparer
A "faire des familles".

J'ai vu Marguerite
Au coeur de jeunesse
Eduquer par l'école
Enfants blancs, enfants rouges
Dans une "étable de pierres".

J'ai vu Marguerite
Au coeur tendu
Vers tous les besoins
Devenir
La "Mère de la colonie".
Colette Paradis, C.N.D.